

Le 22 Août 2025



Monsieur Claude CAUDAL
**1^{er} Vice-Président en charge de la Commission Cycle
de l'Eau**
Pornic agglo Pays de Retz
2 rue du Dr Ange Guépin - ZAC de la Chaussée
44215 PORNIC Cedex

Objet : Réponse sur l'organisation d'une enquête publique unique

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 21 août 2025, vous avez sollicité mon accord pour l'organisation d'une enquête publique unique portant sur le zonage d'assainissement des Moutiers-en-Retz délibéré en Conseil Communautaire de Pornic agglo Pays de Retz du 1^{er} février 2024, de façon concomitante avec celle de la révision du PLU et validation des PDA.

Par la présente et conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du code de l'environnement, je vous confirme mon accord pour ouvrir et organiser, en qualité de Maire des Moutiers-en-Retz, cette enquête publique unique.

Je vous demande de bien vouloir :

- procéder à la saisine du Tribunal Administratif de Nantes pour demander que l'enquête publique du projet de zonage d'assainissement soit concomitante avec celle organisée pour la révision générale de notre PLU et la validation des périmètres délimités des abords.
- informer le Tribunal que vous confiez à notre commune la totalité de la procédure.

Je ne manquerai pas de vous adresser une copie de l'arrêté d'ouverture de ladite enquête publique, pour publication sur le site internet de l'agglomération et de vous associer à la démarche sur le dossier vous concernant plus directement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Pascale BRIAND

